

ANNA DERMO

Ce document est à rapporter daté et signé le jour de votre rendez-vous soit comme cliente avec Anna, soit comme modèle école avec nos apprenantes en fonction de ce que vous avez choisi.

Merci de le lire attentivement. En cas de non-respect de nos consignes, veuillez noter que le rdv pourra être annulé et vous ne serez pas remboursé(e) du montant versé.

NOM ET PRENOM :

DATE ET HEURE DE RDV :

TELEPHONE :

PRESTATION(S) REALISÉES :

La retouche est incluse 1 mois après pour une prestation mais pas pour un modèle avec nos apprenants.

Vous devez être présent(e) à l'heure indiquée, voire 5 minutes avant. En cas de retard de plus de 15 minutes, votre rdv sera annulé sans possibilité de report ni de remboursement.

Vous devez venir seul(e) Aucun accompagnant ne pourra rentrer dans l'établissement, ni attendre dans notre salle d'attente.

Où se rencontrer ?

À Carqueiranne, l'adresse est le 24 avenue Jean Jaurès 83320 Carqueiranne, au fond d'une petite allée qui longe la galerie d'art. Vous devez vous garer au parking de la mairie. Il n'est pas possible de se garer dans notre ruelle.

En IDE, 38 rue Nationale, 92100 Boulogne Billancourt, Métro Billancourt, Ligne 9 devant l'arrêt de bus Bir Hakeim. Nous appeler au 06 98 43 44 01 une fois devant le portail.

Sur Messein, 18 rue Robert Schuman Zac de Breuil, 54 Messein chez ITC INOVEL devant Euro Carrelages. Bâtiment rose saumon. Parking gratuit.

Plusieurs cas possibles :

- 1. Vous avez versé une somme de 50€ pour une première consultation avec Anna (et non avec ses apprenantes) car vous avez besoin de complément d'informations avant un éventuellement rdv :** Ce paiement est valable uniquement pour les prestations de pigmentations esthétiques ou réparatrices avec Anna sur Boulogne Billancourt, Messein ou Carqueiranne. La somme sera déduite du montant de la prestation effectuée lors d'un autre rdv et ceci dans un délai d'un mois après la consultation. Cette somme ne sera pas remboursée et peu importe la raison de la non-faisabilité du rdv avec Anna (impossibilité de pigmenter, changement d'avis de la cliente...). Notez bien qu'il ne s'agit bien que d'une consultation.
- 2. Vous avez versé un acompte de 50€ sur une prochaine prestation avec Anna (et non avec ses apprenantes) :** L'acompte est un premier versement sur l'achat d'une marchandise ou d'une prestation de services. Le professionnel et le consommateur sont chacun obligés de tenir leur engagement. Un contrat, un bon de commande, ou le fait de verser un **acompte** est considéré comme un engagement. Le vendeur qui se rétracte doit rembourser l'**acompte**. L'acheteur qui se rétracte doit payer la totalité de la prestation même s'il refuse l'exécution du contrat. Cet acompte ne sera plus remboursable si vous annulez dans les **48 heures** qui précèdent votre rdv et peu importe la raison. Avant les 48 heures, il vous est possible de décaler ce rdv une seule fois. Merci également de noter que, dans le cas d'un retard de plus de 15 minutes, le rdv est annulé, l'acompte perdu, non remboursable.
- 3. Vous avez réglé une somme de 80€ pour être modèle école pendant une de nos formations :** Merci de noter que cette somme n'est pas remboursable en cas d'annulation ou de modification de rdv et peu importe la raison et cela sans délai.

Paraphe :

Comment dois –je régler ? Uniquement par CB ou espèces. Les chèques ne sont pas acceptés.

Votre état de santé : Vous ne devez rien nous cacher. Bien que nous ne soyons pas médecin et sans rentrer dans votre vie privée, il est obligatoire de nous assurer que vous ne présentez aucune contre-indication à la pigmentation esthétique ou réparatrice. Aucune grossesse, maladie évolutive, maladie auto-immune, antibiotiques etc...demandez conseil à votre médecin traitant avant de venir à votre rdv.

Vous avez pris rdv pour une prestation avec Anna mais finalement une fois présent, vous changez d'avis : merci de noter que vous serez redevable de la somme totale de la prestation réservée.

En quoi consiste la pigmentation esthétique ou réparatrice ? : Il s'agit d'une effraction cutanée superficielle faite à l'aide d'une aiguille stérile qui permet l'implantation d'un pigment REACH (répondant aux nouvelles normes européennes 2022/2023) dans la peau. Cela se rapproche du tatouage. La tenue varie selon les individus et les teintes choisies. Un sourcil blond s'effacera plus rapidement qu'un eye liner noir. La tenue est de plus ou moins 1 an mais peut être quasi à vie dans le cas de certaines couleurs. Le travail ayant un rendu naturel, il faut envisager une reprise par an (nous consulter pour les tarifs) pour conserver une pigmentation esthétique ou réparatrice. Passé le délai d'un an, la pigmentation esthétique ou réparatrice pourra avoir mal vieilli et ne plus être esthétique. De plus, elle ne disparaît jamais vraiment totalement. Le législateur considère cela comme un acte irréversible.

Quelles sont les prestations réalisées par Anna ? : Le crédo d'Anna est de ne faire que du naturel. Les bouches sont légères dans les teintes de rosées, rouges, orangées, mais aucun marron. Anna manie couleurs claires et foncées, joue avec les ombres, lumières et différentes aiguilles pour réaliser une bouche pulpeuse et très naturelle. **Pour les sourcils**, Anna vous propose 2 techniques : poil à poil naturel ou effet poudré. Le prix ne change pas. **Les eye liner** sont fins avec de jolies pointes qui font pétiller votre regard. Pour un regard plus soutenu, vous opterez alors pour un fard léger ou soutenu qui viendra habiller votre paupière d'une teinte allant du noir effet smoky, au gris, en passant le marron fumé par exemple. Le prix varie selon le travail.

Est-ce douloureux ? : Bien que la douleur soit une notion subjective, certaines personnes peuvent ressentir une certaine gêne pendant la séance. Nous déconseillons l'application et l'utilisation de tout anesthésiant. La technique d'Anna ainsi que ses 23 ans d'expérience vous assurent un rdv tout à fait supportable.

Combien de temps dure la séance ? : Le rdv peut durer entre 1h30 à 2h30 selon la zone que vous avez choisi de pigmenter. Elle peut durer près de 3h lorsqu'il s'agit de nos stages avec élèves.

Comment évolue la pigmentation esthétique ou réparatrice ? : Merci de noter qu'il y a une imprévisibilité de résultat et qu'il ne peut vous être garanti. La technicienne a une obligation de moyens et non de résultats. En effet il existe des aléas thérapeutiques propres à chaque individu qui peuvent altérer la tenue de la couleur même entre les deux premiers rdvs. La disparition de votre pigmentation est également progressive et ne s'efface pas d'un seul coup. La retouche est comprise 1 mois après sauf pour les modèles école. Elle ne peut être décalée au-delà de 2 mois. Son annulation ne fera l'objet d'aucun remboursement. La tenue est de plus ou moins 1 an. Le travail ayant un rendu naturel, il faut envisager un entretien par an (nous consulte pour les tarifs) pour conserver la pigmentation esthétique ou réparatrice. Si vous deviez avoir besoin d'une retouche supplémentaire avec Anna lorsque cette dernière a réalisé la prestation et que vous avez réglé un plein tarif, sachez qu'elle sera facturée 80€ dans un maximum de 6 mois après le premier rdv.

Dois-je préparer ma peau avant la séance ? : Il est important que la pigmentation se fasse sur une peau propre et bien hydratée. Nous vous demandons de faire **obligatoirement** un gommage de la zone concernée (sauf les yeux) 48 heures avant votre rdv et de bien hydrater et cela très régulièrement avant le rdv avec une crème grasse type vaseline. De plus, depuis le décret de 2008, nous ne sommes plus en mesure de pigmenter tout le monde. Nous devons nous assurer que vous ne présentez pas de contre-indications et présentez une peau propre et sans lésion. Vous ne devez pas être enceinte, en phase d'allaitement, ni en cours de traitement médical ou porteuse d'une maladie évolutive. En cas de doute, rapprochez-vous de votre médecin traitant pour vous assurer que vous pourrez être pigmenté. La zone pigmentée sera nettoyée puis désinfectée. Aucune pigmentation n'aura lieu sur une peau abîmée ou présentant un quelconque doute. Merci de ne pas faire d'injection d'acide botulique au niveau de votre front dans les 15 jours précédant la prestation (sourcils). Pas d'injection d'acide hyaluronique au niveau de la bouche dans les 15 jours qui précèdent la prestation bouche.

Pour les bouches, nous vous demandons de prendre **obligatoirement** un traitement oral en prévention de l'herpès labial qui est un virus pouvant apparaître après la pigmentation esthétique ou réparatrice de la bouche, même si vous n'en avez jamais fait. Votre médecin vous indiquera le traitement anti-herpès à prendre ainsi que la posologie. Pour éviter les gonflements ou douleurs, nous vous recommandons la prise de granules homéopathiques anti-cœdèmes et anti-gonflement que vous pouvez acheter en pharmacie. La posologie vous sera confirmée par la pharmacie.

Pour les yeux, pour éviter les gonflements ou douleurs, nous vous recommandons là encore la prise de granules homéopathiques que vous pouvez acheter en pharmacie. La posologie vous sera confirmée par la pharmacie.

Est-ce que l'on peut choisir la couleur ? : Naturellement, rien ne vous sera jamais imposé. Les couleurs les plus flatteuses seront choisies de concert. Cependant dans un souci de naturel et d'élégance, aucune teinte foncée ou tracé farfelu ne sera effectué. Nous refusons de pigmenter les contours de bouche épais et foncés.

Paraphe :

Est-ce que l'hygiène est respectée ? : Chaque prestation est faite à l'aide d'une aiguille neuve et stérile ouverte devant vous. Cette aiguille n'est pas gardée pour votre retouche. Le port des gants est obligatoire. Votre peau est désinfectée avant et après la prestation. Les pigments répondent aux normes européennes en vigueur.

Y a-t-il des contre-indications ? : La législation en vigueur depuis 2008 impose, outre des règles d'hygiène, des conditions restrictives quant à l'état de santé de la personne qui reçoit la prestation. Sans qu'une liste détaillée ait été établie, nous vous invitons à vous rapprocher de votre médecin traitant pour avoir confirmation que vous pouvez être pigmentée et ne rien cacher de votre état de santé. De même, aucune femme enceinte ou en phase d'allaitement ne sera pigmentée.

Est-ce que je serai présentable après la séance ? : Selon les individus et les zones tatouées, un léger gonflement peut être perçu ainsi qu'une petite rougeur passagère. Ces inconforts peuvent durer 48h voire plus après le rdv. Vous pouvez prendre des produits en pharmacie sur les conseils de votre médecin tel qu'Arnica pour les hématomes et douleurs ou Protéchoch pour les gonflements.

Quels sont les risques ? : Le risque zéro n'existe pas. Chaque acte implique une effraction cutanée qui peut être à l'origine d'infections si la peau n'est pas désinfectée, si le matériel pénétrant la barrière cutanée n'est pas stérile ou si l'ensemble des règles d'hygiène n'est pas respecté. Toutes les pigmentations esthétique ou correctrice entraînent de minimes saignements ou de microscopiques projections de sang ou de liquides biologiques et peuvent donc transmettre des infections (bactériennes pour la plupart) mais aussi des virus, des hépatites B et C et également le virus du Sida. L'infection peut passer de client à client par le biais des instruments s'ils ne sont pas correctement stérilisés ou qu'ils ne sont pas neufs, mais aussi de l'opérateur en cas de piqure accidentelle. Nous veillons scrupuleusement aux respects de ces normes.

Quelles sont les précautions à respecter ? : Le client doit veiller aux règles élémentaires d'hygiène corporelle. Un traitement préventif oral contre l'herpès est obligatoire avant la pigmentation de la bouche. Demandez conseil à votre médecin car ces médicaments sont uniquement disponibles sur ordonnance ; la posologie à suivre vous sera communiquée par votre médecin traitant. Les soins locaux constituent un facteur important de la durée et de la qualité de la cicatrisation. L'exposition à certains environnements doit être interdite. Il vous est fortement déconseillé pendant 6 jours, de baigner la zone tatouée, de gratter les croûtes, de maquiller sur la pigmentation, d'aller au sauna, hammam ; pas de sport, pas de soleil, pas de gommage du visage. En outre, l'application d'une crème régénérante est recommandée 3 fois par jour pendant 6 jours en démarrant 6 heures après la prestation selon la crème achetée et les conseils de la praticienne.

Quels sont les tarifs ? : Vous pouvez consulter tous les tarifs des prestations sur l'onglet Tarifs du site www.annadermo-maquillagepermanent.fr. Ces tarifs sont ceux d'Anna.

Est-ce qu'un tracé est effectué AVANT la pigmentation ? : Oui. Chaque prestation commence par un tracé qui nous permet de choisir ce qui vous embellira au mieux. La pigmentation ne commence qu'une fois que vous avez donné votre accord.

Est-ce que je dois épiler mes sourcils avant mon rdv ? : Vous pouvez laisser votre ligne naturelle. Nous procéderons ensemble si besoin, à une légère épilation, mais nous garderons au maximum votre courbe naturelle. Dans certains cas, nous serons amenés à tout épiler mais cela se fera avec votre autorisation.

Comment se passe l'après séance ? : Immédiatement après la séance, un léger gonflement est perceptible ainsi que quelques rougeurs diffuses. Tout ceci disparaît en général sous 72 heures.

Comment évolue la couleur et le tracé ? : Immédiatement après, la couleur est plus foncée et le tracé semble épais. Au fil des jours, cette couleur se patine et le tracé semble beaucoup se réduire. Parfois, vous aurez même l'impression qu'il n'y a plus rien. Cette étape transitoire dure entre 3 et 4 semaines. Il est donc inutile de vous inquiéter. Il faut envisager une reprise par an pour conserver une pigmentation esthétique ou correctrice (nous consultez pour les tarifs).

Est-ce que je peux me maquiller juste après la séance ? : Non pendant 6 jours, il est conseillé uniquement d'hydrater la zone tatouée et d'éviter tout contact avec des produits cosmétiques teintés, pailletés, poudrés. Il faut laisser la zone libre de tout produit qui risquerait d'altérer le bon déroulement de la cicatrisation.

CONSIGNES POST RDV

CONSIGNES POUR LES YEUX

- Pendant les 3 heures qui suivent, vous devez essayer délicatement avec un mouchoir humide et propre la zone pigmentée, afin d'enlever toute lymphe ou sang ou pigment.
- Vous ne mettez pas le désinfectant dans l'œil.
- Puis vous appliquerez 6 heures après le rdv, la première petite couche fine de crème à l'aide d'un coton tige propre.

Paraphe :

- Pendant 6 jours, il est fortement conseillé l'application la crème régénérante en couche très fine 3 fois par jour pendant 6 jours à l'aide d'un petit coton tige sur la zone pigmentée. Attention à ne pas mettre cette crème dans l'œil.

- Il est recommandé de ne pas se maquiller la zone pigmentée pendant 6 jours pour éviter toutes interactions avec vos produits cosmétiques habituels.
- Vous devez continuer à prendre des granules homéopathiques anti œdémateux et anti-gonflement pendant 3 jours conseillées par votre médecin.
- Lorsque vous partez, la pigmentation est foncée et la peau gonflée.
- Au bout de 48 heures, les gonflements ont normalement disparu mais la couleur reste toujours foncée. Puis une croûte s'enlève par petit bout. En dessous, vous aurez l'impression que cela n'a pas tenu et que tout est parti. Ce n'est souvent qu'une simple impression liée au processus de cicatrisation de la peau. Il faut ensuite faire preuve de patience car le travail définitif ne se voit qu'au bout de 5 semaines.
- Il ne faut jamais gratter les croûtes.
- Pendant 6 jours, pas de baignade, car vous risqueriez d'immerger la zone tatouée et d'être alors en contact avec le chlore ou le sel de mer, dommageables pour votre pigmentation.
- Pas de sauna, pas de sport, pas de soleil pendant 6 jours.
- Pas d'extensions de cils avant 15 jours.

CONSIGNES POUR LES BOUCHES

- Pendant les 3 heures qui suivent, vous devez essuyer délicatement avec un mouchoir humide et propre la zone pigmentée, afin d'enlever toute lymphe ou sang ou pigment.
- 3 heures après le rdv, vous devez désinfecter une seule fois la zone pigmentée avec un désinfectant. Vous utiliserez un coton-tige propre, sur lequel vous mettrez quelques gouttes de désinfectant que vous passerez délicatement sur les lèvres. Vous ne mettrez pas de désinfectant dans la bouche.
- Puis vous appliquerez 6 heures après le rdv, une petite couche fine de crème à l'aide d'un coton tige propre.
- Pendant 6 jours, il est fortement conseillé l'application la crème en couche très fine autant de fois que vous le désirez pendant 15 jours à l'aide d'un petit coton tige sur la zone pigmentée. Attention à ne pas avaler cette crème.
- Il est recommandé de ne pas se maquiller la zone pigmentée pendant 6 jours pour éviter toutes interactions avec vos produits cosmétiques habituels.
- Vous devez continuer à prendre vos granules homéopathiques anti œdémateux et anti-gonflement pendant 3 jours ainsi que votre traitement anti-herpès comme expliqué par votre médecin.
- Lorsque vous partez, la pigmentation est foncée et la peau gonflée.
- Au bout de 48 heures, les gonflements ont normalement disparu mais la couleur reste toujours foncée. Puis une croûte s'enlève par petit bout. En dessous, vous aurez l'impression que cela n'a pas tenu et que tout est parti. Ce n'est souvent qu'une simple impression liée au processus de cicatrisation de la peau. Il faut ensuite faire preuve de patience car le travail définitif ne se voit qu'au bout de 5 semaines.
- Il ne faut jamais gratter les croûtes.
- Ne pas faire de soin du visage, peeling ou autres soins / intervention sur la zone concernée pendant 15 jours.
- Pendant 6 jours, pas de baignade, car vous risqueriez d'immerger la zone tatouée et d'être alors en contact avec le chlore ou le sel de mer, dommageables pour votre pigmentation.
- Pas de sauna, pas de sport, pas de soleil pendant 6 jours.

CONSIGNES POUR LES SOURCILS

- Pendant les 3 heures qui suivent, vous devez essuyer délicatement avec un mouchoir humide et propre la zone pigmentée, afin d'enlever toute lymphe ou sang ou pigment.
- 3 heures après le rdv, vous devez désinfecter une seule fois la zone pigmentée avec un désinfectant. Vous utiliserez un coton-tige propre, sur lequel vous mettrez quelques gouttes de désinfectant, que vous passerez délicatement sur les sourcils.
- Puis vous appliquerez 6 heures après le rdv, une petite couche fine de crème à l'aide d'un coton tige propre.
- Pendant 6 jours, il est fortement conseillé l'application la crème en couche très 3 fois par jours à l'aide d'un petit coton tige sur la zone pigmentée. N'appliquez aucune autre crème sur vos sourcils.

Paraphe :

- Il est recommandé de ne pas se maquiller la zone pigmentée pendant 6 jours pour éviter toutes interactions avec vos produits cosmétiques habituels.
- Vous devez continuer à prendre vos granules homéopathiques anti œdémateux et anti gonflement pendant 3 jours.

- Lorsque vous partez, la pigmentation est foncée et la peau gonflée.
- Au bout de 48 heures, les gonflements ont normalement disparu mais la couleur reste toujours foncée. Puis une croûte s'enlève par petit bout. En dessous, vous aurez l'impression que cela n'a pas tenu et que tout est parti. Ce n'est souvent qu'une simple impression liée au processus de cicatrisation de la peau. Il faut ensuite faire preuve de patience car le travail définitif ne se voit qu'au bout de 5 semaines.
- Il ne faut jamais gratter les croûtes.
- Ne pas faire de soin du visage, peeling ou autres soins / intervention sur la zone concernée pendant 15 jours.
- Pendant 6 jours, pas de baignade, car vous risqueriez d'immerger la zone tatouée et d'être alors en contact avec le chlore ou le sel de mer, dommageables pour votre pigmentation.
- Pas de sauna, pas de sport, pas de soleil pendant 6 jours.

POUR LES AREOLES MAMMAIRES / CICATRICES / VERGETURES

- Vous apporterez une tenue propre à mettre après la prestation afin d'éviter tout contact avec vos anciens vêtements.
- Pendant les 3 heures qui suivent, vous devez essayer délicatement avec un mouchoir humide et propre la zone pigmentée, afin d'enlever toute lymphe ou sang ou pigment.
- 3 heures après le rdv, vous devez désinfecter une seule fois la zone pigmentée avec un désinfectant. Vous utiliserez une compresse ou mouchoir propre sur lequel vous appliquerez quelques gouttes de désinfectant.
- Puis vous appliquerez 6 heures après le rdv, une petite couche fine de crème à l'aide des doigts très propres.
- Pendant 24 heures, vous resterez sans soutien-gorge sous un tee-shirt propre (pour les aréoles).
- Passé ce délai, vous pouvez porter à nouveau ce sous-vêtement.
- Veillez à ne pas dormir sur le ventre les premières 48 heures.
- Pendant 6 jours, il est fortement conseillé l'application la crème en couche très fine 3 fois par jour.
- Vous devez continuer à prendre vos granules homéopathiques anti œdémateux ou anti-gonflement.
- Lorsque vous partez, la pigmentation est foncée / rouge et la peau gonflée.
- Au bout de 48 heures, les gonflements ont normalement disparu mais la couleur reste toujours foncée. Puis une croûte s'enlève par petit bout. En dessous, vous aurez l'impression que cela n'a pas tenu et que tout est parti. Ce n'est souvent qu'une simple impression liée au processus de cicatrisation de la peau. Il faut ensuite faire preuve de patience car le travail définitif ne se voit qu'au bout de 5 semaines.
- Pendant 6 jours, pas de baignade, car vous risqueriez d'immerger la zone tatouée et d'être alors en contact avec le chlore ou le sel de mer, dommageables pour votre pigmentation.
- Ne pas faire de soin du corps, peeling ou autres soins / intervention sur la zone concernée pendant 15 jours.
- Pas de sauna, pas de sport, pas de soleil pendant 6 jours.

Cette liste n'est pas exhaustive. En cas de doute, contactez-nous au 06 98 43 44 01 du lundi au samedi.

Merci de cocher cette case si vous ne souhaitez pas apparaître en photo.

SIGNATURE : BON POUR ACCORD

Anna Dermo - 24, avenue Jean Jaurès 83320 Carqueiranne
 secretariatannadermo@gmail.com - www.annadermo-maquillagepermanent.fr - Tel: +33(0)6 98 43 44 01
 Siret: 529 222 432 000 13 - APE 9609 Z - TVA INTRA FR 205 29 222 432 Enregistré sous le numéro 938 304 63 383. Cet enregistrement ne vaut pas
 agrément de l'État.